



**ACCORD-CADRE NATIONAL
D'ENGAGEMENT DE DEVELOPPEMENT DE L'EMPLOI ET DES COMPETENCES
POUR LES BRANCHES DU COMMERCE**

EDEC ECO PROSPECTIVE COMMERCE 2020-2022

Entre :

L'Etat,

Et :

Les représentants des branches professionnelles suivantes :

- **Bricolage**
 - Présidente Mme Chrystelle DERRIEN
 - Vice-Président M. Bertrand DECEUNINCK
- **Commerce à distance**
 - Président M. Philippe VANHOENACKER
 - Vice-Président M. Alexandre ROMI
- **Commerce à prédominance alimentaire (détail et gros)**
 - Président M. Jacques CREYSSEL, Délégué Général FCD
 - Vice-Président
- **Commerce de détail de l'horlogerie-bijouterie**
 - Présidente Mme Judith DONNEDIEU
 - Vice-Présidente Mme Christelle CAMIER
- **Commerce de détail des fruits et légumes, épicerie et produits laitiers**
 - Présidente Mme Christel TEYSSEDE
 - Vice-Président M. Didier PIEUX
- **Commerce succursaliste de la chaussure**
 - Président M. Denis PERRICHON
 - Vice-Président M. Christian SIBSON
- **Commerce succursaliste de l'habillement**
 - Président M. Samuel LE METAYER
 - Vice-Président M. Akim HELITIME
- **Commerces de Détail Non Alimentaires**
 - Président M. Claude CUNY
 - Vice-Président M. Patrice VERET



- **Commerces et services de l'audiovisuel, de l'électronique et de l'équipement ménager**
 - Présidente Mme Jeanine LAVILLE
 - Vice-Présidente Mme Marie-Anne FRANCERIES
- **Coopératives de consommateurs**
 - Président M. David SAGIT
 - Vice-Président Mme Laurence GILLET
- **Entreprises de la distribution en chaussures, jouets, textiles et mercerie**
 - Président M. Jean-Marie ARGENCE
 - Vice-Présidente Mme Anne HERY
- **Entreprises de la filière sports-loisirs**
 - Président M. Frédéric TUECH
 - Vice-Présidente Mme Candice LEBETTRE
- **Grands Magasins et Magasins Populaires**
 - Présidente Mme Christine DEKERCK ADT
 - Vice-Président M. Christophe FOURNIER
- **Import-Export**
 - Président M. Joël CHIARONI
 - Vice-Présidente Mme Sarah MATTEI
- **Jardineries et graineteries**
 - Présidente Mme Pascale MENDY
 - Vice-Président
- **Négoce de l'ameublement**
 - Président M. Denis GRAVELEINE
 - Vice-Président M Didier PIENNE
- **Optique-lunetterie de détail**
 - Président M. Patrick BOLLE
 - Vice-Président M. Arnaud LAFROGNE
- **Papeterie et fournitures informatiques**
 - Président M. Bernard AUGE
 - Vice-Président M. Georges GERARD
- **Professions de la photographie**
 - Président M. Philippe PAILLAT
 - Vice-Président



Et :

L'Opcommerce, OPCO du Commerce,
Madame Chrystelle DERRIEN, Présidente du Conseil d'Administration
Madame Marie-Hélène MIMÉAU, Vice-Présidente du Conseil d'Administration
En qualité d'Organisme relais,

Vu le règlement n° 651/2014 de la Commission européenne du 17 juin 2014,

Vu la loi n° 2014-288 du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle à l'emploi et à la démocratie sociale,

Vu la loi n° 2016-1088 du 8 août 2016 relative au travail, à la modernisation du dialogue social et à la sécurisation des parcours professionnels,

Vu la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel,

Vu les articles L. 5121-1, L. 5121-2, D. 5121-1 et D. 5121-3 du code du travail relatif aux engagements de développement de l'emploi et des compétences,

Vu les articles L. 5121-3 et D. 5121-4 à D. 5121-13 du code du travail relatifs à l'aide à l'élaboration d'un plan de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences,

Vu la circulaire DGEFP n° 2011/12 du 1er avril 2011, relative à la démarche d'appui aux mutations économiques,

Vu l'accord national interprofessionnel du 20 septembre 2003 relatif à l'accès des salariés à la formation tout au long de la vie professionnelle,

Vu l'accord national interprofessionnel du 13 octobre 2005 relatif à l'emploi des seniors,

Vu l'accord national interprofessionnel du 11 janvier 2008 relatif à la modernisation du marché du travail,

Vu l'accord interprofessionnel du 19 juin 2013 sur la qualité de vie au travail,

Vu l'accord national interprofessionnel du 22 février 2018 pour l'accompagnement des évolutions professionnelles, l'investissement dans les compétences et le développement de l'alternance et de la loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel.

Il est convenu ce qui suit :

I. EXPOSE DES MOTIFS

Les enjeux pour l'Etat

Les transformations profondes que connaît l'économie impliquent des conséquences sur les emplois, les compétences mais aussi sur les organisations du travail.

La France connaît un cycle de mutations économiques qui induit des transformations importantes. A cette période de recomposition économique s'ajoute, sous l'effet des évolutions technologiques, une modification profonde des conditions d'exercice des métiers.

La transition numérique et la transition environnementale, deux enjeux majeurs pour l'entreprise, influencent fortement à la fois l'activité, les métiers et les besoins en compétences. Enfin, le changement inédit dans la relation au travail et au salariat implique un essor des mobilités professionnelles au même titre qu'un développement accru des nouvelles formes d'emploi. La rapidité des transformations interroge à la fois les besoins en compétences mais aussi la place du diplôme et plus généralement des certifications professionnelles, dans un contexte où la formation initiale reste la référence absolue pour le choix et la construction de l'ensemble de sa carrière professionnelle et fait du diplôme un incontournable pour l'insertion professionnelle. Au regard de l'ensemble de ce contexte, il est primordial de renforcer l'effort de prospective afin de disposer d'une lecture plus fine des évolutions des métiers et des compétences dans un objectif d'accompagnement. Ces études devront permettre d'identifier les passerelles et évolutions de compétences par une décomposition efficace des métiers. L'ensemble de ces actions devra de toute évidence mobiliser les représentants des filières économiques (branches et entreprises) afin d'anticiper et accompagner les transformations de l'emploi, adapter l'offre de formation et sécuriser les parcours professionnels des salariés.

C'est pourquoi l'Etat a lancé, auprès des branches professionnelles, un appel à projets « Soutien aux démarches prospectives compétences » dans le cadre du Plan d'Investissement dans les Compétences 2018-2022. L'Etat par l'intermédiaire de ce dispositif souhaite s'engager en faveur d'une formation professionnelle en phase avec les nouveaux enjeux produits par le contexte de mutations accélérée de notre économie. Dans ce sens, le PIC, fort d'un investissement de près de 15 milliards d'euros, s'inscrit dans une démarche avec trois objectifs : favoriser des parcours « sur mesure » de formation vers l'emploi, développer des outils plus performants et innovants, déployer une nouvelle plateforme du Compte personnel de formation (CPF).

Dans un contexte où les métiers changent plus rapidement que la capacité du système à produire les référentiels de formation et où les attentes des employeurs changent de nature, l'approche par les compétences doit permettre aux jeunes et à la population active, de mieux s'orienter et de développer des compétences. Cette approche doit également permettre de répondre aux besoins des entreprises qui rencontrent des difficultés à recruter à travers une offre d'emploi plus flexible.

L'État a un rôle central à jouer, dans un rôle d'impulsion mais il n'est pas seul : les branches et les entreprises ont un rôle majeur.

Ainsi, le plan d'action proposé dans le cadre de l'EDEC doit contribuer à nourrir le dialogue social des branches professionnelles et des entreprises.

Par ailleurs, il s'agit pour l'Etat de favoriser le lien entre les entreprises en favorisant la mutualisation et les actions collectives. A ce titre, il est important que les plus petites entreprises puissent s'approprier les outils développés dans le présent Accord-cadre. Des entreprises « ambassadrices » seront ainsi recherchées.

Les enjeux de la filière commerce

L'essor du numérique a ouvert le champ de vision du consommateur à 360°. En 15 ans, son comportement d'achat a évolué : il est au centre, il est dans l'instant, il fait la Loi.

Porté par les évolutions numériques et les comportements des consommateurs, le secteur du commerce est en mutation constante. Le e-commerce a eu pour conséquence un élargissement de la concurrence. Pour rester compétitifs, les commerces ont adopté des stratégies cross-canal offrant un maximum de choix et de services à leurs clients.

Le consommateur, étourdi par une course folle à la consommation renforcée par le digital, semble atteindre un âge de raison et s'interroge sur son comportement. Il est quête de sens... Il a pris conscience de l'état de la planète et veut être acteur du changement. Il souhaite réduire son empreinte carbone, manger bio pour préserver sa santé... il souhaite changer le monde !

Le numérique est partout et plus il progresse, plus les besoins en débit augmentent, plus la facture énergétique associée s'alourdit. Il est dans une phase de transition : il se développe par la croissance de ses usages et se substitue progressivement au modèle industriel carboné. La période pendant laquelle le numérique remplace progressivement le modèle industriel carboné, cumule les impacts environnementaux des deux mondes (carboné et numérique).

La transformation digitale est un mouvement incontournable de l'évolution de la société et a des conséquences sur les modes d'organisation du travail, les compétences attendues des salariés, les métiers, les relations au sein de l'entreprise, l'écologie...

Dans ce contexte de transformation numérique, le secteur du Commerce connaît une profonde révolution, impacté par des ruptures économiques, sociales et sociétales en lien avec l'écologie, qui bouleversent ses modes de fonctionnement.

1. Les axes de mutation

Depuis quelques années, porté par les évolutions numériques impactant les technologies à disposition mais également les comportements et attentes des consommateurs, le secteur du Commerce est en mutation constante.

Cette mutation ne se résume pas à l'adoption d'outils et de technologies, à la dématérialisation des processus, mais remet également en question les organisations et leur fonctionnement, les métiers, les modes de travail et de collaboration entre les services.

Le rôle du digital est devenu central tant pour l'expérience client que dans la vie de l'entreprise.

1.1. Evolution technologiques

Plusieurs évolutions technologiques révolutionnent le commerce avec pour objectif de mieux répondre aux attentes des clients en apportant une réponse personnalisée :

- Le développement du e-commerce

Qui a pour conséquence l'élargissement de la concurrence, invitant les commerces à adopter des stratégies 'multicanal', offrant de nombreux choix et services à leurs clients.

- La numérisation des données

La Data est un enjeu majeur pour les commerçants. Collectée elle ouvre des voies nouvelles en matière de marketing ou de services associés au paiement...

- L'intelligence artificielle et la robotisation

Les progrès dans ces domaines sont susceptibles d'avoir un impact fort sur les métiers et modifient les organisations. Les e-commerçants s'appuient de plus en plus sur des agents conversationnels, programmes informatiques capables de simuler une conversation avec un ou plusieurs clients par échange vocal ou textuel.

- Un paiement révolutionné

Favoriser la fluidité du paiement par mobile ou autre moyen comme le 'paiement invisible' qui permet de payer par reconnaissance vocale.

1.2. Evolution sociétale

Les entreprises du commerce ont pris conscience de leur responsabilité vis-à-vis des effets qu'elles exercent sur la société et notamment au niveau écologique. En adoptant des pratiques plus éthiques et plus durables dans leur mode de fonctionnement, elles peuvent contribuer à l'amélioration de la société et à la protection de l'environnement.

Dans un monde connecté, favorisant la transparence, elles tendent à assumer leur responsabilité sociale, en respectant la législation et en allant au-delà. Pour ce faire, elles engagent, en collaboration étroite avec leurs partenaires, clients, experts... un processus destiné à intégrer les préoccupations sociétales, environnementale, éthique, de droits de l'Homme et du consommateur, dans les activités commerciales et la stratégie de base.

1.3. Evolution du comportement et des attentes des consommateurs

Hyper connecté, le consommateur, révolutionné par le numérique, à lui-même révolutionné le commerce. Dans ce contexte, et au-delà du prix qui reste un critère majeur, des priorités nouvelles apparaissent :

- La recherche croissante de la qualité et d'un achat responsable

C'est notamment le cas dans le domaine alimentaire. Au premier semestre 2016, les marques de bio, sans gluten... ont ainsi représenté 75 % de la croissance des ventes de produits de grande consommation. Cela se traduit également par la consommation locale

ou l'attrait du made in France pour les produits manufacturés, qui permet au consommateur d'avoir accès à une meilleure traçabilité, voire de faire un geste citoyen.

Le consommateur est sensibilisé aux questions sociales et environnementales et ceci se ressent au travers de ses choix d'achats. Il attend du commerce qu'il exerce ses responsabilités sociales et sociétales, et exige des résultats, tant en ce qui concerne l'offre de produits à moindre impact que la gestion durable de l'activité. Il en devient aussi progressivement acteur responsable, non seulement dans ses achats, mais à travers son comportement (lutte contre le gaspillage...) en privilégiant parfois l'usage du bien, via la location, plutôt que son acquisition (automobile, bricolage, jouets...).

▪ L'innovation

Dans certains secteurs (produits technologiques, articles de sport, habillement...), le consommateur est désormais très sensible à la rotation des produits ou des collections. Il change souvent ou revend pour acheter le dernier modèle. Le développement de la consommation collaborative est un des aspects de cette évolution.

▪ Le service associé

Pour continuer à attirer ses clients, le magasin devient un lieu de nouveaux services, que ce soit la réparation de vélos, la fabrication de sushis, la fabrication de produits personnalisés, l'aide à la réalisation de ses projets (aménagement de la maison : travaux, conception...). Emergence de nouvelles modalités comme le showrooming (réalité virtuelle au service du showroom), ou tout simplement la réservation et/ou le retrait de produits...

2. Les Impacts de la transition écologique sur les entreprises, les emplois et les compétences

Afin d'accompagner l'évolution des métiers du commerce, notamment dans le cadre de la transition écologique, les branches ont ouvert un axe dédié à cette thématique dans un but prospectif et expérimental.

Par ailleurs, elles ont voulu renouveler, moderniser, leur outil prospectif (digital, intelligence artificielle...), visant à communiquer avec les entreprises et à les accompagner, ainsi que leurs salariés, dans la gestion prévisionnelle des emplois et compétences pour :

- Développer une stratégie globale d'évolution des branches en optimisant les ressources, organisations et processus ;
- Anticiper et préparer les changements/évolutions ayant un impact en termes d'emplois et de compétences : état des lieux, évaluation des écarts, prospective métier, compétences, certification ;
- Encourager l'engagement des employeurs socialement responsables.

Les enjeux de la transition écologique pour les entreprises du secteur du commerce et de l'outillage des branches par un portail prospectif 'intelligent' sont donc particulièrement importants. Cette anticipation est matérialisée par la mise en œuvre d'un portail prospectif.

II. CHAMP D'APPLICATION

Le présent EDEC est signé par les 19 branches professionnelles du Commerce adhérentes à l'Opcommerce.

1. Présentation synthétique du secteur du Commerce :

L'ensemble de des branches adhérentes à l'Opcommerce représente :

Noms Branches Professionnelles	Tranches effectif	Nbre entreprises	Effectif total
Bricolage	-50	1 300	17 090
	50+	45	55 375
Total Bricolage		1 345	72 465
Commerce à distance	-50	2 115	9 171
	50+	58	19 345
Total Commerce à distance		2 173	28 516
Commerce à prédominance alimentaire (détail et gros)	-50	8 227	112 735
	50+	1555	557 677
Total Commerce à prédominance alimentaire (détail et gros)		9 782	670 412
Commerce de détail de l'horlogerie-bijouterie	-50	2 294	8 014
	50+	21	7 608
Total Commerce de détail de l'horlogerie-bijouterie		2 315	15 622
Commerce de détail de fruits et légumes, épicerie et produits laitiers	-50	18 796	65 395
	50+	51	8 990
Total Commerce de détail de fruits et de légumes, épicerie et produits laitiers		18 847	74 385
Commerce succursaliste de la chaussure	-50	123	1 695
	50+	28	13 654
Total Commerce succursaliste de la chaussure		151	15 349
Commerce succursaliste de l'habillement	-50	465	4 253
	50+	146	87 897
Total Commerce succursaliste de l'habillement		611	92 150
Commerce de Détail Non Alimentaire	-50	13 803	44 876
	50+	74	36 790
Total Commerce de Détail Non Alimentaire		13 877	81 666
Commerces et services de l'audiovisuel, de l'électronique et de l'équipement ménager	-50	5 049	15 223
	50+	50	41 391
Total Commerces et services de l'audiovisuel, de l'électronique et de l'équipement ménager		5 099	56 614
Coopératives de consommateurs	-50	36	179
	50+	5	5 518
Total Coopératives de consommateurs		41	5 697
Entreprises de la distribution en chaussures, jouets, textiles et mercerie	-50	1 562	10 028
	50+	48	5 889
Total Entreprises de la distribution en chaussures, jouets, textiles et mercerie		1 610	15 917

Noms Branches Professionnelles	Tranches effectif	Nbre entreprises	Effectif total
Entreprises de la filière sports-loisirs	-50	5 078	17 446
	50+	45	36 118
Total Entreprises de la filière sports-loisirs		5 123	53 564
Grands magasins et Magasins populaires	-50	224	1 217
	50+	23	31 121
Total Grands magasins et Magasins populaires		247	32 338
Import-Export	-50	3 820	19 746
	50+	90	12 047
Total Import-Export		3 910	31 793
Jardineries, graineteries	-50	1 638	12 550
	50+	32	7 600
Total Jardineries, graineteries		1 670	20 150
Négoce de l'ameublement	-50	5 680	27 543
	50+	28	32 829
Total Négoce de l'ameublement		5 708	60 372
Optique-lunetterie de détail	-50	7 439	23 652
	50+	23	6 697
Total Optique-lunetterie de détail		7 462	30 349
Papeterie et fournitures informatiques	-50	5 681	24 512
	50+	72	17 468
Total Papeterie et fournitures informatiques		5 753	41 980
Professions de la photographie	-50	1 160	3 079
	50+	3	519
Total Professions de la photographie		1 163	3 598
Total général		86 887	1 402 937

En synthèse, ce sont près de 90.000 entreprises (1.402.937 salariés), réparties comme suit :

- 84.490 entreprises de moins de 50 salariés (97%),
 - Soit 418.404 salariés (30%).
- 2.397 entreprises de plus de 50 salariés (3%),
 - Soit 984.533 salariés (70%).

A noter que les chiffres des branches nouvellement intégrées ne sont pas définitifs et la tendance est à 90.000 entreprises soit 1,7 million de salariés)

2. Les atouts du secteur du Commerce :

- Un secteur jeune et intégrateur sur le marché du travail,
- Un secteur d'insertion et de réinsertion, porte d'entrée vers l'emploi,
- 1 jeune sur 4 commence à travailler dans le commerce,
- 1/4 des salariés du commerce n'a aucun diplôme,
- Plus de 150 métiers différents, accessibles à tous les niveaux de diplôme

La dynamique emploi-formation du secteur du Commerce (données 2015 sur les 13 branches historiques) :

- 113.137 salariés formés par des actions financées par l'Opco (tous dispositifs confondus, hors apprentissage),
- Près de 6.700 CQP (Certificat de Qualification Professionnelle) préparés, dont 81% de CQP employé de commerce. Des CQPI agent logistique (Certificat de Qualification Professionnelle Inter-branches), CQPI vendeur conseil en magasin, CQPI vente conseil à distance, CQPI animateur d'équipes en milieu industriel et CQPI opérateur qualité sont déployés dans les branches,
- 25.618 contrats de professionnalisation,
- 17.369 contrats d'apprentissage,
- 2.170 bénéficiaires de Préparation Opérationnelle à l'Emploi (POE),
- 1.192 bénéficiaires de Contrat de Sécurisation Professionnelle (CSP),
- 2.500 bénéficiaires accompagnés dans le cadre de «mutations économiques».

III. FINALITES ET OBJECTIFS OPERATIONNELS

La définition la plus courante de la transition écologique est celle d'une évolution de la société vers un nouveau modèle économique et social de développement durable qui transforme notre façon de consommer, de produire, de travailler, de vivre ensemble afin de répondre aux grands enjeux environnementaux que sont le changement climatique, la raréfaction des ressources, la perte accélérée de la biodiversité et la multiplication des risques sanitaires environnementaux.

La transformation digitale est un bouleversement qui concerne la société dans sa globalité. La rapidité de cette transformation provoque de nombreuses mutations dans le fonctionnement des entreprises : nouveaux usages, nouvelles pratiques, nouvelles exigences clients, nouvelles exigences salariés, nouvelle stratégie, analyse de la Data, prospective plus fine...

Dans ce contexte de transition écologique et de révolution numérique, les branches professionnelles du commerce se sont mobilisées dans l'objectif d'anticiper en matière d'emplois et de compétences les conséquences de ces mutations qui impactent les entreprises et leurs salariés.

Dans une intention prospective et constructive, il s'agit de réaliser des actions concrètes et concertées autour de 2 axes (la transition écologique du commerce et la digitalisation de l'outil prospectif des branches professionnelles) pour :

- Accompagner les salariés à faire face aux changements en cours et à venir ;
- Accompagner les entreprises dans leur propre transformation, en les amenant à considérer la transition écologique et la révolution numérique comme des opportunités plutôt qu'une contrainte, dans l'objectif de contribuer activement à la réussite de la transition écologique et de bénéficier de la prospective des branches professionnelles au travers d'un outil digital.

IV. AXES DE DEVELOPPEMENT DE L'EMPLOI ET DES COMPETENCES

Les priorités fixées conjointement par l'Etat et les partenaires sociaux des branches du commerce sont déclinées en deux axes d'intervention.

A l'ère des mutations économiques, numériques et écologiques, qui induisent des transformations humaines, la mise en œuvre d'un accompagnement spécifique est nécessaire. A ce titre, les parties s'accordent sur les actions de l'Accord-cadre pour le développement des emplois et des compétences selon les 2 axes prioritaires suivants :

AXE 1 – La transition écologique du commerce

L'essor du numérique a ouvert le champ de vision du consommateur à 360° mais il s'est étourdi par une course folle à la consommation et est à présent en quête de sens... Il a pris conscience de l'état de la planète et veut être acteur du changement. Il souhaite réduire son empreinte carbone, manger bio pour préserver sa santé... il souhaite changer le monde !

Enjeu individuel, la transition écologique est aussi un enjeu mondial, un enjeu national. Il s'agit de faire évoluer la société vers un nouveau modèle économique de développement durable. L'enjeu est de sortir du triptyque « produire, utiliser, jeter » pour entrer dans une économie où l'on conçoit mieux, on utilise, on répare, on recycle.

Diverses initiatives éthiques d'entreprises ont déjà vu le jour, dans un état d'esprit engagé et désireux de protéger la planète tout en alliant efficacité numérique, éthique et écologie. De grandes entreprises encouragées par l'Etat se sont mises en ordre de marche : actives dans la transition écologique, elles valorisent les bonnes pratiques existantes et en explorent de nouvelles tout en impliquant leurs salariés.

Ces initiatives permettent de faire un pont entre inspiration individuelle du consommateur et inspiration des entreprises du commerce. L'enjeu de la transition écologique pour les entreprises du secteur du commerce est donc particulièrement important.

- **Objectifs de l'axe :**

La transition écologique est un enjeu mondial et national dans lequel la filière du commerce s'investit pleinement par l'implication active des branches professionnelles, dans le but d'accompagner les entreprises à concourir à son accélération. Cet axe vise à répondre aux enjeux de la transition écologique de la filière commerce qui voit son modèle totalement transformé. Cette transformation aura un impact sur les métiers et les compétences des salariés du commerce.

- **Cibles de l'axe :**

Les branches professionnelles, leurs entreprises, leurs salariés.

4 fiches actions y sont déclinées et sont autant de leviers d’actions pragmatiques :

▪ **Fiche Action 1**

Etude : Impact de la transition écologique sur les emplois et les compétences du commerce, à moyen terme

L’objet de l’étude est de livrer aux branches commanditaires des éléments concrets pour le secteur du commerce et des exemples pratiques d’actions, organisations que les entreprises pourront mettre en place afin de réagir au mieux aux impacts des évolutions écologiques en cours.

Cf. Fiche action 1 en annexe.

▪ **Fiche Action 2**

Ingénierie de formation et pédagogique sur les compétences en lien avec la transition écologique

Cette ingénierie est la résultante de la fiche action 1. Elle vise à accompagner la montée en compétences des salariés de la filière commerce par la création de blocs transversaux certifiants adaptés aux réalités du marché et à mettre en place une ingénierie de formation sur mesure et digitalisée.

Cf. Fiche action 2 en annexe.

▪ **Fiche Action 3**

Diagnostic et accompagnement à l’enjeu de la transition écologique

Sur la base des résultats de l’étude de la fiche action 1, construire un outil pragmatique de diagnostic de l’environnement et des pratiques écologiques de l’entreprise déclinable en plan d’actions et accompagnement vers une labellisation à identifier. Sous-jacent à cet accompagnement une sensibilisation-formation à l’écologie par l’économie est effectuée auprès du dirigeant. L’implication du dirigeant est en effet un facteur essentiel de réussite.

Cf. Fiche action 3 en annexe.

▪ **Fiche Action 4**

Diagnostic et accompagnement à l’enjeu de la transition écologique

Dans un cadre expérimental, afin d’accélérer la transition écologique, financer des actions de formation faisant intervenir des experts de la transition écologique en direction des TPE/PME.

Cf. Fiche action 4 en annexe.

AXE 2 – Le portail ‘Prospective Compétences Métiers’ de la filière commerce

Face à la rapidité des transitions numériques et écologiques en particulier, et aux évolutions d’organisation du travail, il est essentiel à moyen terme d’anticiper et d’identifier les évolutions des compétences, de comprendre la transformation des métiers actuels, d’accompagner leur évolution, leur transformation et parfois leur disparition. C’est un enjeu fort, non seulement pour les branches professionnelles, mais aussi pour les entreprises et les actifs (salariés, futurs salariés de la filière commerce).

C'est pourquoi, les représentants des branches professionnelles du commerce, organisées en filière économique cohérente, souhaitent renforcer leur effort de prospective afin de disposer d'une lecture plus fine et agile des évolutions des métiers, via une approche par les compétences, au service des entreprises et des actifs.

Le projet de '**Portail Prospective Compétences Métiers**' de la filière commerce affiche une ambition forte par rapport aux actions déjà menées : celle de démontrer la véritable valeur ajoutée du plan d'actions innovant proposé par les branches professionnelles.

▪ **Objectifs de l'axe :**

Par la création d'un portail agrégeant les Datas disponibles, accompagner les branches professionnelles dans la transformation digitale des outils mis à leur disposition pour alimenter les travaux de prospective au service de l'emploi et des compétences. Les branches pourront mieux comprendre et analyser plus finement les données à leur disposition dans un but d'anticipation de l'emploi et des compétences à venir.

▪ **Cibles de l'axe :**

Les branches professionnelles.

1 fiche action est dédiée à cette thématique :

▪ **Fiche Action 5**

Portail 'Prospective Compétences Métiers' de la filière commerce

Alimenté par un groupe de travail composé des branches professionnelles, de leurs entreprises et de l'Opcommerce : Création d'un portail (webservices) qui proposera différentes fonctionnalités et clefs d'entrée pour permettre l'accès aux données de manière simple, intuitive, en offrant une expérience utilisateur optimale.

Cf. Fiche action 5 en annexe.

Le détail des actions figure dans les fiches actions en annexe du présent Accord-cadre.

L'ensemble des actions devront être conduites en intégrant la priorité transverse de l'égalité professionnelle.

La convention financière y faisant référence engage financièrement les parties.

V. CAPITALISATION ET MISE A DISPOSITION D'OUTILS

L'ensemble des productions et outils seront partagés entre les acteurs de la filière Commerce avec les autres branches ayant une activité relative au commerce et avec le Ministère du travail.

Ils seront ainsi partagés avec les différentes parties prenantes du Plan d'Investissement dans les Compétences.

Chaque partenaire du présent Accord-cadre s'engage à être garant et à permettre la diffusion et le partage optimal de chaque production issue de chaque travail mené dans le cadre de cet EDEC.

VI. MODALITES DE SUIVI ET DE PILOTAGE

A. Comité de pilotage

Un comité de pilotage national (COFIL) est mis en place pour le déploiement des actions de l'Accord-cadre. Il est composé de représentants :

- De la DGEFP,
- Des organisations d'employeurs et de salariés représentatives dans les branches relevant de l'Opcommerce et signataires du présent Accord-cadre,
- De l'Opcommerce.

Sa présidence et son animation sont assurées par l'Etat et son secrétariat par l'Opcommerce. Il pourra associer le cas échéant, des acteurs institutionnels (autres ministères, Régions, Pôle emploi...) ou des experts en tant que de besoin.

Il a pour mission d'assurer le pilotage de l'Accord-cadre et également de valider et de contrôler le processus et les résultats de l'évaluation proposée par l'Organisme relais.

Le comité technique, lui rend compte de l'avancement des travaux, des résultats obtenus.

Ce comité de pilotage se réunira à minima une fois dans l'année et en tant que de besoin.

B. Comité technique

Un comité technique (COTECH) est mis en place pour chaque fiche action. Celui-ci est composé de représentants :

- De la DGEFP,
- Des organisations d'employeurs et de salariés représentatives dans les branches relevant de l'Opcommerce et signataires du présent Accord-cadre,
- De l'Opcommerce.

Sa présidence et son animation sont assurées par l'Etat et son secrétariat par l'Opcommerce.

Afin d'éclairer sa prise de décision et/ou en appui des réalisations, il pourra s'adjoindre, en tant que de besoin, l'expertise de personnes qualifiées. Ces personnes seront choisies conjointement par l'Etat et les partenaires sociaux des branches impliquées sur la fiche action concernée, pour un champ d'expertise déterminé.

Le comité technique a pour mission d'impulser, d'orienter et d'assurer le suivi des actions relevant de la fiche action dont il a le pilotage technique.

Il se réunit à minima une fois par trimestre et en tant que de besoin.

VII. ORGANISME RELAIS

L'Opcommerce est mandaté par l'Etat et les partenaires sociaux des branches, pour mettre en œuvre les dispositions de l'Accord-cadre et en assurer le suivi. Il assure le portage administratif et financier de l'Accord-cadre.

Il a également pour mission :

- D'informer l'ensemble des structures et des partenaires de la mise en œuvre de l'Accord-cadre et des actions dont ils peuvent bénéficier dans le cadre de l'EDEC,
- D'accompagner le pilotage de l'Accord-cadre (mise en place d'outils de suivi, participation aux comités de pilotage),
- De coordonner l'évaluation de l'Accord-cadre et de faire des propositions d'ajustements éventuels lors de la déclinaison de celui-ci.

VIII. FINANCEMENT

La mise en œuvre du présent Accord-cadre a pour objet de concentrer des ressources financières dans le but d'obtenir un effet levier en réponse aux enjeux économiques et sociaux auxquels sont confrontés les branches et les entreprises de la filière commerce, dans un contexte de transformations numérique et écologique important.

- L'EDEC Eco Prospective Commerce est estimé à un montant total de 1.169.121€,
- La part de l'Etat sera de 600.621€ Euros maximum pour la période,
- Elle est répartie sur les 2 axes ci-dessus exposés,
- Elle ne pourra excéder 50% du montant total de la dépense réalisée.

Un tableau prévisionnel des dépenses, axe par axe, et action par action, est annexé au présent Accord-cadre.

Les modalités de paiement sont précisées par une convention financière signée entre l'Etat et l'organisme relais.

D'autres moyens financiers pourront être assurés notamment par (et sans que cette liste soit limitative) :

- Les fonds mutualisés de la formation (France Compétences),
- Des financements spécifiques payés par les entreprises directement concernées et impliquées dans l'un des dispositifs mentionnés ci-dessus,
- Des lignes budgétaires « frais et études Observatoire des branches »,
- De tout autre financement tiers susceptible d'intervenir pour soutenir l'une des actions mentionnées ci-dessus.

La répartition des crédits et des frais de gestion par année, ainsi que les modalités de financement des actions prévues à l'Accord-cadre sont formalisées et précisées dans cette convention financière conclue entre l'Etat et l'Opcommerce.

Cette répartition prévisionnelle pourra être modifiée après validation par le comité de pilotage sans modifier le montant global de l'Accord-cadre. La participation de l'Etat au financement des opérations prévues s'effectue en application des règles relatives à l'encadrement communautaire des aides qui plafonnent la part des fonds publics dans de tels financements.

Le suivi de l'exécution est réalisé à l'occasion d'un bilan final restituant les opérations de l'année N-1. Les ressources financières mobilisées pourront être réexaminées à chaque bilan annuel en fonction des réalisations.

IX. DUREE

Le présent Accord-cadre se terminera au plus tard le 10 septembre 2022.

Il prend effet à compter de sa date de signature pour une durée de deux ans et 7 mois à compter de la date de signature :

- Les actions seront mises en œuvre jusqu'au 28 février 2022,
- A titre exceptionnel pour des actions lancées tardivement ou rencontrant des difficultés de concrétisation, il est toléré leur clôture au plus tard à mi-avril 2022,
- Le 2nd semestre de la dernière année de l'Accord-cadre sera consacré à la remise du bilan final et de l'évaluation de celui-ci.

Toute modification du présent Accord-cadre sera procédée par voie d'avenant, après acceptation du comité de pilotage.

X. PROPRIETE ET PUBLICATION DES TRAVAUX

Les actions, outils et livrables réalisés dans le cadre de cet Accord-cadre sont la propriété conjointe des signataires.

Les actions et livrables issus du présent Accord-cadre peuvent être mis en ligne sur les sites Internet des signataires et faire l'objet d'une publication.

XI. CLAUSE DE RESILIATION ET DE REVISION

Les parties signataires s'engagent à prendre toutes les dispositions nécessaires pour exécuter les obligations liées au présent Accord-cadre jusqu'à expiration de celui-ci.

▪ Révision

Toute modification des termes du présent Accord-cadre sera procédée par voie d'avenant signé par l'ensemble des parties, après acceptation du comité de pilotage.

Les dispositions relatives aux actions et au financement de l'Accord-cadre pourraient le cas échéant, être modifiées pour tenir compte de nouvelles dispositions résultant de la réforme de la formation professionnelle.

▪ Résiliation

En cas de non-exécution ou de non-respect des obligations prévues, le présent Accord-cadre pourra être dénoncé par l'une ou l'autre des parties signataires après un préavis de 3 mois succédant à une mise en demeure de respecter les termes de celui-ci. Ce sera notamment le cas s'il apparaît que les objectifs visés et les moyens mis en œuvre ne correspondent pas à ceux initialement prévus.

XII. EVALUATION

Le comité de pilotage procédera à une évaluation finale de la mise en œuvre de l'Accord-cadre selon des modalités qu'il définira. Menée au plan national, cette évaluation sera réalisée par un prestataire extérieur. Elle devra permettre d'analyser l'ensemble de la mise en œuvre de l'Accord-cadre ainsi que l'impact des mesures retenues.

XIII. REGLEMENT DES LITIGES

Les litiges entre l'administration et les autres signataires qui ne recevraient pas de solution amiable seront portés devant le tribunal administratif de Paris.

Fait à Paris, le mardi 11 février 2020

➤ **Pour l'Etat,**

Le Délégué Général à l'Emploi et à la Formation Professionnelle,

Bruno LUCAS

➤ **Pour l'Opcommerce,**

La Présidente

Chrystelle DERRIEN

La Vice-Présidente,

Véronique ALLAIS

➤ **Pour les branches professionnelles**

▪ **Bricolage**

Mme Chrystelle DERRIEN
Présidente CPNE

M. Bertrand DECEUNINCK
Vice-Président CPNE

▪ **Commerce à distance**

M. Philippe VANHOENACKER
Président CPNE

M. Alexandre ROMI
Vice-Président CPNE

▪ **Commerce à prédominance alimentaire (détail et gros)**

M. Jacques CREYSSEL
Délégué Général FCD

▪ **Commerce de détail de l'horlogerie-bijouterie**

Mme Judith DONNEDIEU
Présidente CPNE

Mme Christelle CAMIER
Vice-Présidente CPNE



- **Commerce de détail des fruits et légumes, épicerie et produits laitiers**

Mme Christel TEYSSÈDRE
Présidente CPNE

M. Didier PIEUX
Vice-Président CPNE

- **Commerce succursaliste de la chaussure**

M. Denis PERRICHON
Président CPNE

M. Christian SIBSON
Vice-Président CPNE

- **Commerce succursaliste de l'habillement**

M. Samuel LE METAYER
Président CPNE

M. Akim HELITIME
Vice-Président CPNE

- **Commerces de Détail Non Alimentaires**

M. Claude CUNY
Président CPNE

M. Patrice VERET
Vice-Président CPNE

- **Commerces et services de l'audiovisuel, de l'électronique et de l'équipement ménager**

Mme Jeanine LAVILLE
Présidente CPNE

Mme Marie-Anne FRANCERIES
Vice-Présidente CPNE

- **Coopératives de consommateurs**

M. David SAGIT
Président CPNE

Mme Laurence GILLET
Vice-Présidente CPNE

- **Entreprises de la distribution en chaussures, jouets, textiles et mercerie**

M. Jean-Marie ARGENCE
Président CPNE

Mme Anne HERY
Vice-Présidente CPNE

- **Entreprises de la filière sports-loisirs**

M. Frédéric TUECH
Président CPNE

Mme Candice LEBETTRE
Vice-Présidente CPNE

- **Grands Magasins et Magasins Populaires**

Mme Christine DEKERCK ADT
Présidente CPNE

M. Christophe FOURNIER
Vice-Président CPNE

- **Import-Export**

M. Joël CHIARONI
Président CPNEFP

Mme Sarah MATTEI
Vice-Présidente CPNEFP

- **Jardineries et graineteries**

Pascale MENDY
Présidente CPNE

- **Optique-lunetterie de détail**

M. Patrick BOLLE
Président CPNE

M. Arnaud LAFROGNE
Vice-Président CPNE

- **Papeterie et fournitures informatiques**

M. Bernard AUGE
Président CPNE

M. Georges GERARD
Vice-Président CPNE

- **Professions de la photographie**

M. Philippe PAILLAT
Président CPNE

- **Négoce de l'Ameublement**

M. Denis GRAVELEINE
Président CPNE

M. Didier PIENNE
Vice-président CPNE

ANNEXES : les fiches actions

FICHE ACTION 1	ETUDE : IMPACT DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE SUR LES EMPLOIS ET COMPETENCES DU COMMERCE, A MOYEN TERME
---------------------------	---

ACTION ENVISAGEE	<p>Diligenter une étude mesurant l'impact de la transition écologique sur les emplois et compétences du commerce, à moyen terme.</p> <p>Il est à noter, que dans le cadre de l'EDEC Commerce (2017-2020), l'Opcommerce a éprouvé une méthodologie de pilotage d'études qui ont été déclinées pour certaines d'entre elles, en offre de service au bénéfice des entreprises du commerce et pour d'autres en levier de réflexion prospective qui ont amené à répondre à cet appel à projets.</p>
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Définir et mesurer l'impact de la transition écologique sur les emplois, compétences et l'organisation des structures (fonctions supports, magasins, entrepôts...), à court et moyen terme (2 à 5 ans) ; ▶ Identifier et analyser les actions d'ores et déjà mises en œuvre ou en cours d'expérimentation dans les entreprises du commerce, pour s'adapter à ce nouveau paradigme afin de capitaliser sur les bonnes pratiques.
DECLINAISON	<p><u>Méthodologie générale :</u></p> <p>L'objet de l'étude est de livrer aux branches commanditaires des éléments concrets pour le secteur du commerce et des exemples pratiques d'actions, organisations que les entreprises pourront mettre en place afin de réagir au mieux aux impacts des évolutions écologiques en cours.</p> <p>1. Mesure de l'impact de la transition écologique</p> <p>Un premier travail, qui s'appuiera notamment sur les nombreux travaux déjà réalisés sur le sujet, devra permettre d'identifier les impacts sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les besoins des entreprises du commerce dans ce contexte d'accélération de la transition écologique (maîtrise de l'énergie, connaissance produits, information clients, gestes éco-responsables...), - L'organisation des magasins, des centres logistiques, des sièges sociaux... - Les emplois et les compétences associées : intégration de la problématique dans la chaîne de valeur amont-aval, de la conception/achat des matières premières, transport/logistique, commercialisation, réparation et fin de vie des produits. <p>2. Modélisation</p> <p>Le prestataire devra modéliser l'impact de la transition écologique sur les métiers et l'organisation des entreprises, tant sur les métiers actuels qui sont impactés et doivent évoluer que sur les métiers émergents :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Quels profils, quels domaines d'activité, quels impacts ? - Quelles sont les compétences clés et stratégiques requises ? - Quelle offre de formation pour répondre à ces besoins ?

	<p>3. Capitalisation sur les bonnes pratiques</p> <p>Cette étude devra également permettre de capitaliser sur les bonnes pratiques déjà mises en œuvre par certaines entreprises. Le prestataire devra identifier les expériences, innovations, nouvelles organisations, en test ou déjà déployées dans des entreprises du commerce. Mesurer leur faisabilité, le degré d'investissement financier et humain nécessaires et les résultats obtenus (positifs et/ou négatifs). Suite à cette analyse, un guide des bonnes pratiques et des écueils à éviter devra être réalisé. Il sera à destination des entreprises.</p>
<p>ACTEURS ASSOCIES</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Haut-Commissariat aux compétences et à l'inclusion par l'emploi, ▶ DGEFP, ▶ Branches professionnelles, ▶ Entreprises, ▶ Cabinet menant l'étude...
<p>RESSOURCES</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Les branches professionnelles, ▶ Les entreprises relevant de ces branches, ▶ L'Opcommerce.
<p>BUDGET PREVISIONNEL</p>	<p>70.000€ dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ 35.000€ Observatoire prospectif du commerce, ▶ 35.000€ PIC.
<p>INDICATEURS DE RESULTATS</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Sélection du prestataire de l'étude par Appel A Propositions pour mise en concurrence ; ▶ Mise en place de groupes de travail avec les partenaires (DGEFP/Branches/Prestataires/L'Opcommerce...); <p><u>Production :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Rapport d'analyse détaillé sur l'impact de la transition écologique dans les entreprises du commerce à court et moyen terme, leur organisation, sur leurs services, les métiers et les compétences. Le rapport présentera également de façon détaillée l'ensemble des pratiques/expériences mises en place par les entreprises dans ce contexte et analysées dans le cadre de cette étude, qu'elles soient réussies ou non. Enfin, il s'attachera aussi à présenter les spécificités de chacune des branches au regard de l'analyse globale « commerce ». ▶ Kit de communication comprenant : <ul style="list-style-type: none"> > Une synthèse du rapport de type « 4 pages », > Un guide des bonnes pratiques. ▶ Une modélisation des données à indexer pour les intégrer au portail 'Prospective Compétences Métiers' du commerce.

**FICHE
ACTION 2**

**INGENIERIE DE FORMATION ET PEDAGOGIQUE, SUR LES COMPETENCES EN
LIEN AVEC LA TRANSITION ECOLOGIQUE**

<p>ACTION ENVISAGEE</p>	<p>Création de blocs transversaux certifiants liés à la transition écologique, par de l'ingénierie et de la pédagogie de formation.</p> <p>Cette fiche action, découlera des résultats de la fiche action 1 'Etude de l'impact de la transition écologique sur les emplois et compétences du commerce à moyen terme'.</p> <p>En effet, dans le cadre de l'EDEC Commerce (2017-2020), l'Opcommerce a éprouvé une méthodologie de pilotage de l'ingénierie de formation et pédagogique sur les compétences, qui a permis, en lien avec une étude préalable, de faire un état des lieux de l'offre de formation ciblée et de proposer aux branches des travaux ouvrant sur la création d'une ingénierie de formation : parcours multimodal pour une famille de métier ou parcours pour un métier ciblé.</p>
<p>OBJECTIFS</p>	<p>Cette ingénierie est la résultante de la fiche action 1.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Accompagnement des salariés des branches du commerce dans leur montée en compétences dans la transition écologique, l'évolution de leurs comportements en lien avec une nouvelle forme de consommation, et impacts sur les métiers actuels et émergents ; ▶ Création de blocs transversaux certifiants : permettre la construction et la sécurisation de parcours professionnels mieux adaptés aux métiers et aux réalités de la transition écologique ; ▶ Mise en place d'une ingénierie de formation sur mesure et digitalisée, permettant d'offrir aux salariés les qualifications professionnelles requises et l'évolution de carrière professionnelle souhaitée.
<p>DECLINAISON</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Identification des enjeux des entreprises en matière de formation ; ▶ Repérage de l'offre de formation certifiante existante en transition écologique, sur le secteur ou les secteurs approchants ; ▶ Repérage des besoins en matière d'évolution métiers et compétences (capitalisation des travaux de la fiche action 1). ▶ Participation aux travaux d'adaptation de l'offre de formation existante ; ▶ Création de certifications complémentaires pour répondre aux besoins en compétences nouvelles non couverts ; ▶ Et/ou participation à l'adaptation des référentiels de certification existants ; ▶ Et/ou ingénierie de formation sur-mesure.
<p>ACTEURS ASSOCIES</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Haut-Commissariat aux compétences et à l'inclusion par l'emploi, ▶ DGEFP, ▶ Branches professionnelles, ▶ CNCP, ▶ CARIF-OREF, ▶ Prestataire sélectionné...

RESSOURCES	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Les branches professionnelles, ▶ Les entreprises relevant de ces branches, ▶ Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, ▶ L'Opcommerce...
BUDGET PREVISIONNEL	<p>50.000€ dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ 25.000€ Observatoire Prospectif du Commerce, ▶ 25.000€ PIC.
INDICATEURS DE RESULTATS	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Sélection du prestataire par Appel A Proposition pour mise en concurrence. ▶ Mise en place de groupes de travail avec les partenaires (DGEFP/ L'Opcommerce /Branches /Observatoire /Prestataire...). <p><u>Production :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Création de blocs transversaux certifiants, de certifications interbranches, ▶ Et/ou ingénierie de formation.

**FICHE
ACTION 3**

**DIAGNOSTIC ET ACCOMPAGNEMENT A L'ENJEU DE LA TRANSITION
ECOLOGIQUE**

ACTION ENVISAGEE	<p>Sur la base des résultats de l'étude de la fiche action 1, construire un outil pragmatique de diagnostic de l'environnement et des pratiques écologiques de l'entreprise déclinable en plan d'actions et accompagnement vers une labellisation à identifier.</p> <p>L'expérience acquise au travers des expérimentations menées dans le cadre de l'EDEC Commerce, nous a permis de poser un constat dans le cadre de projets impactant la société, comme tel a été le cas pour le numérique.</p> <p>En effet, la transformation collective de culture –notamment numérique-, passe par une transformation individuelle. Pour renforcer, accélérer un processus de transformation, l'implication du dirigeant, de la direction de l'entreprise est un facteur essentiel de réussite.</p> <p>Ainsi, l'accompagnement, de la direction d'une entreprise au travers d'un diagnostic écologique, permettra de façon forte, de faire prendre conscience à celle-ci de son intérêt économique (le secteur marchand est d'abord mercantile) à s'impliquer dans l'écologie. Sous-jacent à cet accompagnement une sensibilisation/formation à l'écologie par l'économie est effectuée auprès du dirigeant.</p> <p>Le dirigeant, impliqué, sensibilisé, sera un moteur dans l'implication de ses salariés et permettra ainsi une accélération du processus de changement dans une période d'urgence écologique.</p>
-------------------------	---

<p>OBJECTIFS</p>	<p>Afin d'accompagner l'entreprise dans la transition écologique de façon pragmatique et rapide, lui proposer un diagnostic (conciliant transition numérique et transition écologique) par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une photographie à l'instant T de sa situation globale au regard de la transition écologique : identification des flux pouvant être impactés par de nouvelles pratiques à court et moyen termes : habitudes professionnelles, énergie, matières, déchets, eau... ; - La valorisation des bonnes pratiques ; - Un éclairage sur les axes d'amélioration à engager et rapidement efficaces ; - Classement des axes par ordre de priorité écologique (axes chiffrés, durée de mise en œuvre et niveau de difficulté ou d'acculturation) ; - Recherche de labels vers lesquels l'entreprise pourrait tendre. <p>Ce diagnostic doit favoriser les transitions numérique et écologique au bénéfice de la stratégie de l'entreprise et proposer des outils de mesure et un plan d'actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Action : Etablir un plan d'actions à mettre en œuvre sur la base du classement des axes prioritaires écologiques par l'entreprise (co-construction consultant/entreprise au regard de la situation de l'entreprise – moyens dont elle dispose, échéance visée...); - Communication : Affichage du plan d'actions sur la base d'une infographie éco-responsable globale et éléments de langage pour communication : valoriser et fédérer tous les salariés à la transition écologique en ouvrant le champ à leurs initiatives éco-responsables ; - Accompagnement : Un suivi régulier de l'entreprise visant à la soutenir dans son plan d'actions ; - Evaluation : une évaluation par l'entreprise en fin de dispositif. <p>Ce diagnostic doit être un levier pour l'engagement de tous les salariés dans la transition écologique : optimisation des flux énergie, matières, déchets, eau. Il doit permettre une mise en place rapide et une progression visible d'économie des coûts...</p> <p>A l'issue de la prestation, le dirigeant sera en capacité de choisir les outils et supports adaptés, au regard de ses spécificités et favorisant pleinement une politique ancrée dans la transition écologique.</p>
<p>DECLINAISON</p>	<p>Méthodologie générale, non exhaustive et ouverte à l'innovation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prendre connaissance des pratiques des entreprises de la filière commerce sur la thématique de la transition écologique au travers d'un échantillonnage TPE/PME ; - S'appuyer sur les bonnes pratiques existantes dans le secteur du commerce ou tout autre secteur fortement impliqué dans la transition écologique ; - Construire, adapter un diagnostic/accompagnement applicable aux entreprises de la filière commerce (Différentiateur commercial ; Economies réalisées) ;

	<ul style="list-style-type: none"> - Expérimenter ce diagnostic/accompagnement auprès des entreprises, dans la mesure du possible en conciliant numérique et écologique par une approche innovante une pédagogie ludique et opérationnelle.
ACTEURS ASSOCIES	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Haut-Commissariat aux compétences et à l'inclusion par l'emploi, ▶ DGEFP, ▶ Branches professionnelles, leurs entreprises, ▶ Le prestataire sélectionné...
RESSOURCES	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Les branches professionnelles, ▶ Les entreprises relevant de ces branches, ▶ ADEME, ▶ L'Opcommerce...
BUDGET PREVISIONNEL	<p>20 diagnostics à 3.000€ soit 60.000€ dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ 30.000€ l'Opcommerce, ▶ 30.000€ PIC.
INDICATEURS DE RESULTATS	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Sélection du prestataire par Appel A Proposition, pour mise en concurrence, ▶ Mise en place de groupes de travail avec les partenaires (DGEFP, Branches, Prestataires, L'Opcommerce...). <p>Production :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Nombre de diagnostics effectués auprès des entreprises, ▶ Progression d'économie de coûts réalisés par l'entreprise, ▶ Nombre de formations découlant des diagnostics.

**FICHE
ACTION 4**

**TRANSFERT DE COMPETENCES POUR L'ACCELERATION DE LA TRANSITION
ECOLOGIQUE DANS LA FILIERE COMMERCE**

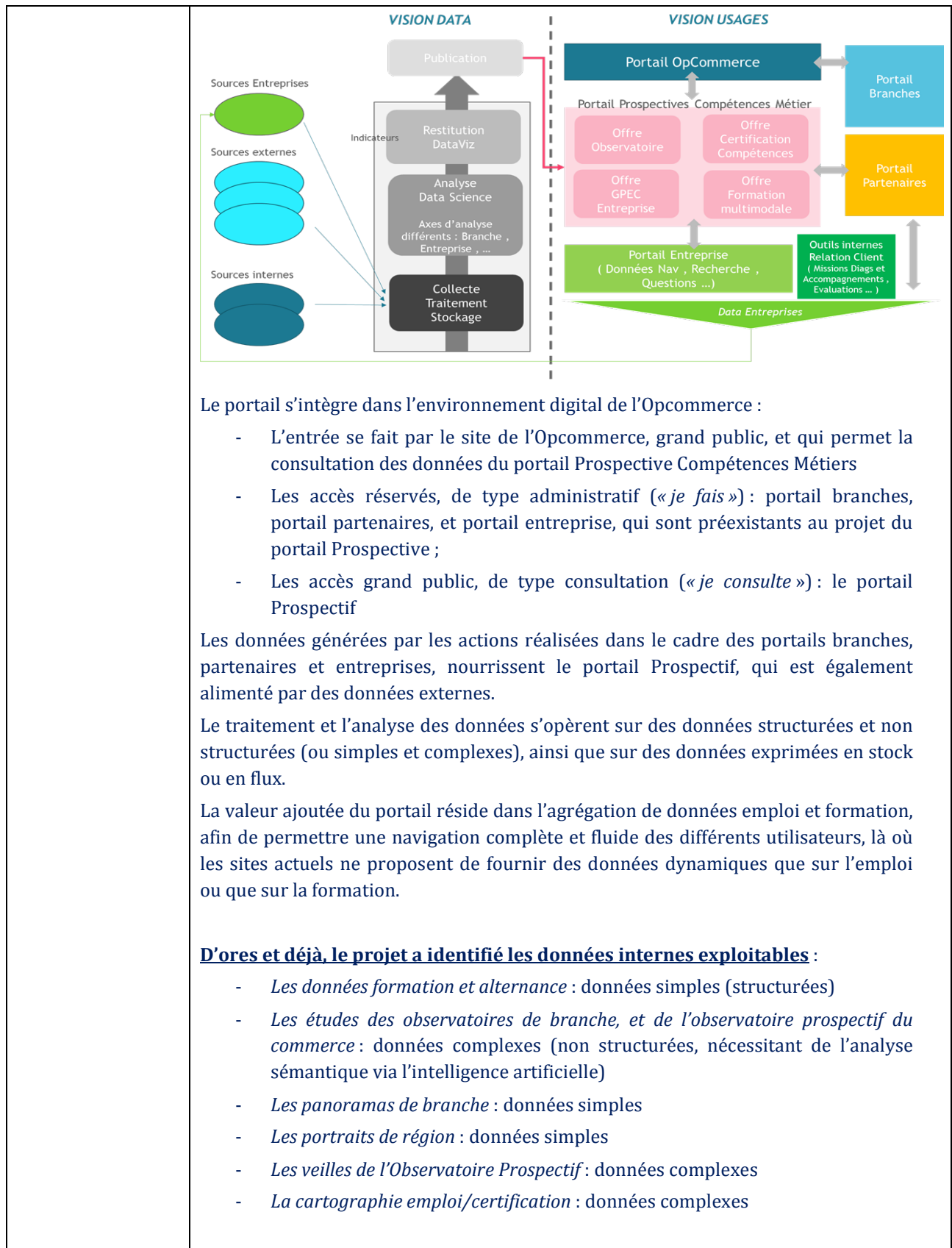
ACTION ENVISAGEE	<p>Dans un cadre expérimental, afin d'accélérer la transition écologique, financer des actions de formation faisant intervenir des experts de la transition écologique en direction des TPE/PME.</p>
OBJECTIFS	<p>Par l'identification d'experts de la transition écologique au sein de la filière commerce, mettre en place une démarche de transfert de compétences en la matière, en direction des TPE/PME, en vue d'accélérer la prise de conscience et l'essaimage de bonnes pratiques par le financement d'actions de formation.</p> <p>Expérimentation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Accompagnement de TPE/PME sur la transition écologique par le transfert de compétences provenant d'experts en la matière et issus d'entreprises structurantes de la filière commerce ou autres ;

	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Transfert de compétences pouvant être organisé par des actions prenant diverses formes (toute initiative innovante de partage de compétences : mentoring, troc de compétences...); ▶ Evaluation des actions de transfert de compétences afin d'en mesurer l'impact à court terme.
DECLINAISON	<p>Méthodologie générale pour l'expérimentation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Identifier dans les grands groupes ou TPE/PME les experts de la transition écologique de la filière commerce : identification des salariés clé, motivés pour effectuer le transfert de compétences dans la filière commerce ; ▶ Identifier des TPE/PME intéressées par ce transfert de compétences applicables rapidement à leur commerce, en vue d'un retour d'expérience, à courte échéance ; ▶ Financement du transfert de compétences pouvant être organisé par des actions prenant diverses formes (toute initiative innovante de partage de compétences : mentoring, troc de compétences...); ▶ Evaluation des actions de transfert de compétences afin d'en mesurer l'impact à court terme.
ACTEURS ASSOCIES	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Haut-Commissariat aux compétences et à l'inclusion par l'emploi, ▶ DGEFP, ▶ Branches professionnelles et leurs entreprises, ▶ Prestataires de formation...
RESSOURCES	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Les branches professionnelles et leurs entreprises, ▶ Les entreprises experts de la transition écologique dans la filière commerce, ▶ ADEME, ▶ L'Opcommerce...
BUDGET PREVISIONNEL	<p>40.000€ dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ 20.000€ l'Opcommerce et entreprises (moins de 250 salariés), ▶ 20.000€ PIC.
INDICATEURS DE RESULTATS	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Nombre d'entreprises entrées dans la démarche d'expérimentation, ▶ Retour des évaluations sur les actions de formation entrant dans le champ de l'expérimentation.

**FICHE
ACTION 5**

**PORTAIL 'PROSPECTIVE COMPÉTENCES METIERS' DE LA FILIÈRE
COMMERCE**

<p>ACTION ENVISAGÉE</p>	<p>Création d'un portail (webservices) agréant toutes les datas disponibles actuellement sous format web (Click&Form, Web service entreprises, site de l'Observatoire, cartographies des métiers de branches, cartographie des CFA, cartographie des formations...) et sous format documents non dynamiques (productions de l'Observatoire Prospectif et des observatoires de branches, accompagnements du service certification de l'Opcommerce, diagnostics suivis par les entreprises bénéficiaires).</p>
<p>OBJECTIFS</p>	<p>Ce portail a pour objectif d'aider les branches professionnelles du commerce à mieux comprendre, à analyser plus finement et à utiliser leur patrimoine de données par l'extraction, l'analyse (via de l'intelligence artificielle) et la production de données sous forme visuelle et dynamique afin d'en faciliter la compréhension, l'appropriation et/ou l'analyse.</p> <p>Il a pour but d'exploiter les données emploi et formation sur le commerce détenus par l'Opcommerce et provenant de l'externe, pour alimenter les travaux de prospectives des branches professionnelles. L'exploitation des données du portail permettra ainsi d'alimenter le dialogue social des acteurs du commerce, par la mobilisation rapide de données actualisées et analytiques sur les sujets de négociations paritaires, que ce soit au niveau de la branche professionnelle ou de l'entreprise.</p> <p>Le portail sera adapté aux différents profils d'utilisateurs : branches professionnelles, bien sûr, mais aussi les institutionnels, les entreprises, les partenaires de des secteurs du commerce et de l'Opcommerce (organismes de formation, CFA, cabinets de conseil) et les particuliers.</p> <p>L'ingénierie informatique nécessaire pour développer le portail mobilisera l'équipe de la Direction des Systèmes d'Information de l'Opcommerce, en articulation avec la Direction des Branches et de l'Observatoire (pour travailler sur la caractérisation du parcours client « branche » et « institutionnel ») et la Direction Offres de Services et Innovation (pour travailler sur la caractérisation du parcours clients entreprises, partenaires et particuliers).</p>
<p>DECLINAISON</p>	<p>Le portail propose différentes fonctionnalités et clefs d'entrée pour permettre l'accès aux données de manière simple, intuitive, en offrant une expérience utilisateur optimale.</p> <p>Il répond à une démarche globale, qui prend en compte les usages des utilisateurs, qui exploite les ressources de l'intelligence artificielle et du big data, et ceci au service de la prospective.</p>



Cette cartographie n'est accessible aujourd'hui qu'à quelques branches, de manière non dynamique. Grâce au projet de portail Prospectif, ce dernier permettra l'accès :

- A un référentiel d'activités transverses à la filière, avec 3 entrées : emplois-types, blocs de compétences, accès certifiant,
- Aux référentiels des CQP des branches,
- Aux référentiels des certifications RNCP.

Le projet permettra également de proposer aux branches du commerce qui le souhaitent de gérer la partie administrative des CQP (gestion des droits, supervision de l'organisation des jurys d'évaluation, organisation logistique des jurys paritaires, édition des parchemins, réalisation des bilans, organisation des journées de bilan pédagogiques), via le portail Branches.

Le portail pourrait constituer une bonne alternative à la plateforme '*e.certif*' que proposait en son temps le FPSPP, et dont la solution informatique a été reprise par '*CertifPro*' mais dont les ressources financières et le modèle économique ne présentent pas, à l'heure actuelle, de garanties suffisantes pour sécuriser complètement les branches professionnelles.

L'enjeu n'est pas neutre pour les branches du commerce. En effet, les 51 CQP des 17 branches professionnelles qui en sont dotées, représentent environ 3.500 candidats par an, ce qui génère actuellement un travail non négligeable pour des partenaires sociaux, alors que ce travail pourrait être supporté par l'Opcommerce pour le compte de ces mêmes branches.

- *Les diagnostics/accompagnements en entreprise réalisés dans le cadre de GPEC d'entreprise* : données qui deviendront structurées

L'idée ici est de digitaliser la capitalisation des informations issues des accompagnements en entreprises réalisés par les partenaires de l'Opcommerce. Ces informations sont aujourd'hui 'éparpillées' sur les territoires, où sont présentes les délégations de l'Opcommerce, et constituent un corpus d'informations qualitatives qui mériteraient d'être analysées dans leur globalité.

L'intelligence artificielle et la construction d'un algorithme pertinent permettront de transformer toute cette information en indicateurs sur les besoins des entreprises et leurs actions en termes de GPEC de branche.

Des données externes alimenteront également le portail Prospectif :

- *Les données économiques/tendances du marché* : ressources de l'OCDE, du FMI, de la Commission Européenne
- *Les données sociodémographiques* : ressources INSEE, ACOSS
- *Les données emploi* : Pôle Emploi, ressources de job-board (en open source ou par accès payant)
- *Les données formations initiales* : ressources de l'Education Nationale
- ... : à identifier lors des travaux de cadrage du projet

	<p>Pour permettre de mieux appréhender ce que sera l'utilisation concrète du portail, voici des exemples de parcours de navigation sur le portail Prospective en articulation avec l'environnement digital du site de l'Opcommerce, selon les 2 profils suivants :</p> <p>Je suis un partenaire social d'une branche professionnelle du commerce</p> <ul style="list-style-type: none"> - Je possède un accès réservé sur le portail Branches de l'Opcommerce, sur lequel je suis en mesure de piloter les fonds mutualisés de la branche, je stocke les documents utiles pour les SPP/CPNE, je consulte les études de ma branche pour alimenter mes échanges dans le cadre du dialogue social (espace Observatoire de branche), et je gère l'administration des CQP de ma branche ; - Les données générées par l'administration des CQP de ma branche fournissent des informations dynamiques et actualisées en temps réel que je peux consulter sur le Portail Prospectif en termes de nombre de CQP délivrés, profil des certifiés, etc. et cela en ayant la possibilité de zoomer les indicateurs sur une région précise, afin de nourrir la GPEC territoriale de la branche par des données précises. <p>Je suis un RH ou responsable formation d'une entreprise</p> <ul style="list-style-type: none"> - Je possède un accès réservé sur le portail Entreprises de l'Opcommerce, sur lequel je suis en mesure de piloter les fonds mutualisés dont dispose mon entreprise, ainsi que les fonds qui me sont dédiés dans le cadre de ma politique formation, je peux consulter les formations collectives à prix négociés que propose l'Opcommerce, je peux saisir mes autodiagnostic ou consulter les résultats des diagnostics réalisés dans le cadre de ma GPEC d'entreprise ; - Les données générées par les diagnostics de mon entreprise, mais aussi celles des diagnostics réalisés par d'autres entreprises adhérentes à l'Opcommerce sont analysées par le portail Prospectif et me permettent de disposer de comparaisons selon mon secteur d'activité, ma région, ma taille d'entreprise, etc.
<p>ACTEURS ASSOCIES</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Haut-Commissariat aux compétences et à l'inclusion par l'emploi, ▶ DGEFP, ▶ Branches professionnelles et leurs entreprises, ▶ L'Opcommerce ▶ France Compétences
<p>RESSOURCES</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Les branches professionnelles et leurs entreprises, ▶ L'Opcommerce ▶ Partenaires prestataires...
<p>BUDGET PREVISIONNEL</p>	<p>667.000€ dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ 135.000€ Observatoire Prospectif du Commerce, ▶ 198.500€ l'Opcommerce (jour Homme DSI), ▶ 333.500€ PIC.